

## Capitalisme 2.0 : la fiscalité en appui des start-up de proximité

L'essor d'un crowdfunding générateur d'emplois à long terme, implique davantage que quelques mesures d'accompagnement fiscal parmi d'autres. L'efficacité passe par l'ambition...



Préoccupation numéro un des Français, la création d'emplois passe par l'investissement au capital des entreprises, qui lui-même se finance auprès de notre épargne. Le problème n'est pas tant la simplicité de cette règle d'airain du capitalisme de proximité, mais le fait que les Français ont historiquement une préférence marquée pour d'autres types de placements ; bien évidemment l'immobilier, le fameux « amour de la pierre », mais également la dette souveraine.

Prenant acte de cette appétence naturelle, les pouvoirs publics cherchent à réorienter une partie de l'épargne des Français vers les entreprises, au moyen d'une fiscalité incitative.

A l'heure du développement du financement participatif, le *crowdfunding*, un certain consensus politique s'est établi en France sur la nécessité d'accroître le nombre de business angels. Désormais, la ligne de partage politique porte essentiellement sur le niveau des taux de réduction d'impôt, dont bénéficient les particuliers qui osent investir dans les jeunes entreprises, un taux qui est passé de 75% à 50%.

Bien entendu, un retour au taux initial serait souhaitable. Mais commençons d'abord par **agir sur le plafond de la réduction d'ISF** : 45.000 euros, certes ce n'est pas marginal, mais est-ce suffisant pour convaincre les très grandes fortunes de préférer les PME à l'exil fiscal ? Comprendons bien que dans cette configuration, une start-up qui cherche à lever un million d'euros auprès de particuliers, doit arriver à en convaincre pratiquement vingt-cinq, ce qui représente tout de même une gageure.

Ensuite, il est aberrant de constater qu'à l'heure actuelle, les hauts patrimoines ont le droit de réduire à travers l'ISF leur impôt pour 50% de leur investissement, alors que les contribuables plus modestes doivent se contenter d'un taux de 18%, puisqu'ils ne peuvent impacter leur avantage qu'à l'impôt sur le revenu. **Tout le monde doit pouvoir faire son Love Money dans des conditions fiscales comparables, quel que soit son niveau de richesse.**

Par ailleurs, ces mêmes contribuables modestes se trouvent pris au piège du plafonnement global des avantages fiscaux à l'impôt sur le revenu, qui rappelons-le s'élève à 10.000 euros par an. **A priorité politique doit correspondre une mesure d'exception, qui passe par la sortie de l'avantage fiscal PME du plafonnement global.** Enfin pour que la mesure devienne concurrentielle, il serait judicieux de diminuer la plupart des niches fiscales autres que celles contribuant au financement entrepreneurial. En effet, pourquoi investir dans de jeunes entreprises par essence risquées, si vous pouvez défiscaliser autant sinon plus dans l'immobilier ou dans les œuvres d'art ?

C'est en bâtissant un système global, cohérent, résumable en une seule phrase « *vous souhaitez diviser par deux votre impôt, il n'y a qu'un seul moyen : investir dans les PME* », que nous parviendrons à générer un effet volume, au point **que l'épargne des particuliers vienne irriguer le tissu des entreprises qui, lui seul, peut nous sortir du fléau que représente le chômage chronique.** Il restera alors à limiter les déficits publics, pour que l'Etat arrête de pomper l'épargne des Français à travers l'émission obligataire, mais là c'est un autre programme.



---

Pour voir la vidéo de la chronique

<http://www.stephane-jacquemet.com/capitalisme-2-0-la-fiscalite-en-appui-des-start-up-de-proximite/>

Accès direct à la vidéo par flashcode



**Date de publication**

Lundi 16 mai 2016

**Durée**

Environ 3 minutes

**A propos de l'émission *Une voie différente*™**

Mise en ligne en libre accès sur le site [www.stephane-jacquemet.com](http://www.stephane-jacquemet.com), chaque chronique vidéo *Une voie différente*™ voit Stéphane Jacquemet développer en trois minutes « chrono » une proposition de réforme.

<http://www.stephane-jacquemet.com/une-voie-differente/>

**A propos de Stéphane Jacquemet**

Homme de convictions, Stéphane Jacquemet a décidé en 2016 de s'engager politiquement à travers *Une voie différente*™, un espace éditorial sur Internet de débats, réflexions et propositions, en vue d'une gouvernance publique résolument réformatrice dès 2017.

<http://www.stephane-jacquemet.com/parcours/>

**Contact et demande d'information**

01 72 28 54 90 - [contact@stephane-jacquemet.com](mailto:contact@stephane-jacquemet.com) - <http://www.stephane-jacquemet.com>